



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

**DIRECTION DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA NIÈVRE**

Division des élèves (DIVEL)

Actions culturelles

Affaire suivie par :

Véronique Lemoine

Tél : 03 86 21 70 45

Mél : sco58.dac@ac-dijon.fr

19 Place Saint-Exupéry

CS 70074

58028 Nevers cedex

Nevers, le 9 décembre 2021

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet **Passeport EDUCFI**

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports participe à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation financière et budgétaire dont la Banque de France est l'opérateur national. Les objectifs de cette stratégie sont notamment de :

- sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget aux notions de monnaie, de dépenses, de crédit, d'épargne, d'assurance ;
- former les élèves pour leur permettre d'avoir des comportements financiers plus responsables en matière de services financiers ;
- donner une éducation financière et budgétaire à tous les jeunes.

Dans ce contexte, notre académie avait été choisie par la DGESCO dès l'année passée pour être une des cinq académies pilotes afin d'expérimenter un passeport d'éducation budgétaire et financière, « Passeport EDUCFI » auprès de collégiens de quatrième, après une séance de découverte des principes de gestion d'un budget et d'un compte en banque.

L'académie de Dijon ayant été choisie pour sa dimension rurale lors de l'année 1 de l'expérimentation, les collèges de zones géographiques éloignées des centres urbains avaient été privilégiés. Dans le département de la Nièvre, le collège de la cité scolaire Maurice Genevoix de Decize avait particulièrement bien représenté notre académie et toute l'Éducation nationale en accueillant la presse nationale (article du Monde en date du 18 décembre 2020).

Le Passeport EDUCFI présente un intérêt éducatif collectif tout en laissant une grande souplesse d'organisation. Il n'est pas un dispositif supplémentaire et doit être compris comme une contextualisation entrant dans les programmes et les parcours éducatifs.

Les documents annexes vous présentent les objectifs de l'éducation économique et financière en collège ; vous pouvez également consulter la page EDUSCOL suivante : <https://eduscol.education.fr/180/educationeconomique-budgetaire-et-financiere>

Pour plus d'information, vous pourrez prendre contact avec Alexandra Almimoff, inspectrice pédagogique régionale économie gestion (alexandra.almimoff@ac-dijon.fr).

Je vous remercie.

Pascale NIQUET-PÉTIPAS

